

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 25 JUIN 2015

1/2 - APPROBATION COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

L'examen du Compte Administratif de l'année 2014, en tous points conforme au compte de gestion, fait apparaître les éléments suivants :

A – BUDGET PRINCIPAL - VILLE

a) Section de fonctionnement

a.1) Les dépenses

Le niveau des réalisations, en termes de dépenses de fonctionnement 2014, augmente de 5,95 % par rapport à 2013, et se situe en deçà des prévisions budgétaires 2014 de 2,78 %.

Les variations 2013/2014 s'expliquent de la manière suivante :

Article fonctionnel 92022 - Administration générale de l'Etat : L'année 2014 a été une année électorale (municipales en mars et européennes en mai), augmentant les dépenses administratives (personnel et logistique), compensées en partie par des dotations de l'Etat.

Article fonctionnel 92023 – Information, communication, publicité : Le réseau câblé monsois était propriété de la Ville jusqu'au 31 décembre 2013. Celle-ci payait donc les dépenses d'énergie et de maintenance de ce service (97 817 € en 2013). Depuis 2014 et la vente à l'opérateur Numericable, les dépenses sont donc revues à la baisse car elles ne concernent plus que le service antenne (-50K€ dans ce domaine).

Article fonctionnel 92024 - Fêtes et cérémonies : La baisse de 15 % des dépenses constatées est principalement due à des poses et déposes d'illuminations de Noël qui n'ont pu avoir lieu en raison des travaux liés au Programme de Rénovation Urbaine, plus particulièrement dans le secteur de « l'Esplanade de l'Europe » (-30K€).

Article fonctionnel 92026 - Cimetière : L'augmentation en 2014 est due à une remise à niveau du personnel dédié à cette fonction (en 2013, le service a fonctionné quelque temps en sous-effectif suite à un départ en retraite non remplacé immédiatement).

Article fonctionnel 92112 – Police Municipale : Suite à un nouveau marché, les frais de gardiennage ont nettement augmenté (+20K€).

Article fonctionnel 92251 - Restaurant scolaire : L'augmentation du nombre d'enfants en restauration a entraîné celle du nombre de surveillants. De plus, la mise en œuvre des Nouvelles Activités Péri-éducatives a impacté les dépenses de personnel. Le budget lié au personnel vacataire recruté pour ce nouveau service a été prévu à cet article fonctionnel.

Article fonctionnel 92255 - Classe de découvertes : Les dépenses en prestations et en transport sont en baisse globalement de 15 %. Cette baisse est surtout due à deux éléments :

- le nombre d'enfants effectivement partis et la durée des séjours varient d'année en année,
- la passation d'un nouveau marché public de transport en autocars. Les tarifs du nouveau fournisseur sont plus avantageux.

Article fonctionnel 92314 - Salles de spectacles : Du fait de sa démolition, la salle Allende n'a plus généré de dépenses de fonctionnement en 2014.

Article fonctionnel 9233 – Action culturelle : Les dépenses 2014 sont en hausse sur 3 articles (principalement pour les salles culturelles du Fort) :

- énergie électricité : 11 mois payés en 2013, 13 mois en 2014 (+5 000 €),
- maintenance du chauffage en hausse (+5 500 €),
- contrats de prestations : en 2014 se sont déroulés quelques spectacles inhabituels (dans le cadre des Dimanches du Barœul, commémoration 1^{ère} guerre mondiale, festival aquatique « la quinzaine de l'Entorse »...) (+16 100 €).

Article fonctionnel 92413 - Piscine : La piscine a été fermée pour rénovation jusqu'en septembre 2013. L'année 2014 a donc été à nouveau une année de fonctionnement normal. Cela explique l'augmentation des dépenses à hauteur de 37 % par rapport à 2013.

Article fonctionnel 9260 - Famille, services communs : Un personnel du CCAS en congé longue maladie a dû être remplacé en 2014 ; d'autre part, un emploi d'avenir et deux en « service civique » ont été recrutés dans ce service. Ces « emplois-aidés » ont également généré des recettes.

Article fonctionnel 9261 – Famille, services aux aînés : Renforcement du personnel de l'EHPAD avec les créations de postes d'ergothérapeute et de psychomotricien et un complément d'un poste d'infirmière. De plus, 2 emplois d'avenir et 4 « services civiques » ont été recrutés. Enfin, il y a eu la stagiairisation de cinq agents dans le cadre de la résorption de l'emploi précaire. Toutes ces dépenses sont compensées par des remboursements du budget de l'EHPAD au budget Ville.

Article fonctionnel 9264 - Crèche : Trois auxiliaires de puériculture en contrat aidé ont été recrutées (recettes de l'Etat en contrepartie).

Article fonctionnel 9264 1 – Halte-Garderie : Un personnel de la halte-garderie en congé longue maladie a dû être remplacé en 2014, provoquant une hausse des dépenses de personnel.

Article fonctionnel 92813 - Propreté urbaine : L'année 2014 ayant été particulièrement clémente (peu d'épisodes de gel et de neige), il n'a pas été nécessaire d'acheter de sel de déneigement (-17K€). D'autre part, le renouvellement du marché de balayage et lavage de la voirie a permis de faire des économies substantielles (-100K€).

Article fonctionnel 92824 - Aménagements urbains : La mission de médiation sociale a débuté en septembre 2013 : seuls 4 mois avaient été facturés cette année-là. La dépense annuelle en 2014 a donc été trois fois plus importante (+90K€). Rappel : cette mission est financée conjointement par la Ville et les bailleurs sociaux : les recettes 2014 ont donc augmenté dans la même proportion.

De manière globale, l'ensemble des charges de personnel, qui représente 68,8 % des dépenses réelles de fonctionnement (20,2M€), a évolué de 6,9 % entre 2013 et 2014, soit une hausse de 998K€. Le relèvement indiciaire des agents de catégorie B et C (décret n° 2014-80 du 29 janvier 2014), la hausse de la part patronale du régime de retraite des fonctionnaires, le renforcement de certains services et l'application de la réforme des rythmes scolaires expliquent cette hausse.

L'ensemble des évolutions de dépenses de fonctionnement est repris dans le tableau suivant :

Article fonctionnel	Intitulé	BP + DBM 2013 €	CA 2013 €	BP + DBM 2014 €	CA 2014 €	CA 14 / CA 13 %	CA 14 / BP 14 %
92020	ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	1 739 250	1 588 940	1 702 715	1 632 416	2,74%	-4,13%
92020 1	PERSONNEL TECHNIQUE	1 211 800	1 195 176	1 230 200	1 192 625	-0,21%	-3,05%
92021	ASSEMBLEE LOCALE	299 700	312 866	305 470	306 019	-2,19%	0,18%
92022	ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	13 500	14 182	19 600	19 543	37,80%	-0,29%
92023	INFORMATION, COMMUNICATION, PUBLICITE	169 494	196 199	162 050	165 373	-15,71%	2,05%
92024	FETES ET CEREMONIES	146 905	116 292	99 035	99 254	-14,65%	0,22%
92025	AIDE AUX ASSOCIATIONS	687 607	639 788	683 139	648 916	1,43%	-5,01%
92026	CIMETIERE	76 250	67 005	79 650	82 308	22,84%	3,34%
920	SERVICES GENERAUX	4 344 506	4 130 448	4 281 859	4 146 453	0,39%	-3,16%
92112	POLICE MUNICIPALE	683 670	664 250	713 070	713 022	7,34%	-0,01%
921	SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUE	683 670	664 250	713 070	713 022	7,34%	-0,01%
92213	CLASSES REGROUPEES	2 932 157	2 843 851	2 934 613	2 938 914	3,34%	0,15%
92251	RESTAURATION SCOLAIRE	1 448 250	1 544 710	1 749 750	1 706 642	10,48%	-2,46%
92255	CLASSES DE DECOUVERTE	225 300	190 466	240 700	165 788	-12,96%	-31,12%
922	ENSEIGNEMENT - FORMATION	4 605 707	4 579 027	4 925 063	4 811 345	5,07%	-2,31%
92311	EXPRESSION MUSICALE	499 590	489 962	498 978	497 029	1,44%	-0,39%
92314	SALLES DE SPECTACLES	32 000	27 506	3 330	4 105	-85,08%	23,26%
92321	BIBLIOTHEQUE	310 700	303 942	310 989	304 693	0,25%	-2,02%
9233	ACTION CULTURELLE	167 400	154 441	194 400	185 206	19,92%	-4,73%
9233 1	MAISON FOLIE	99 771	78 510	75 024	75 419	-3,94%	0,53%
9233 2	LILLE 3000		3 823		0	-100,00%	
923	CULTURE	1 109 461	1 058 185	1 082 721	1 066 451	0,78%	-1,50%
92413	PISCINE	612 400	575 538	824 920	790 144	37,29%	-4,22%
92414	AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS	791 190	739 641	825 485	780 881	5,58%	-5,40%
92421	CENTRES DE LOISIRS	532 860	493 813	498 214	489 139	-0,95%	-1,82%
92422	AUTRES ACTIVITES POUR LES JEUNES	466 200	420 180	522 639	444 997	5,91%	-14,86%
924	SPORT ET JEUNESSE	2 402 650	2 229 172	2 671 258	2 505 160	12,38%	-6,22%
9260	SERVICES COMMUNS	682 200	625 090	707 200	697 174	11,53%	-1,42%
9261	SERVICES AUX AINES	2 591 810	2 559 891	2 977 761	2 914 723	13,86%	-2,12%
9263	AIDES A LA FAMILLE	174 066	162 749	184 451	168 604	3,60%	-8,59%
9264	CRECHE	534 520	525 352	657 810	640 590	21,94%	-2,62%
9264 1	HALTE GARDERIE	215 200	218 465	254 210	242 213	10,87%	-4,72%
926	FAMILLE	4 197 796	4 091 547	4 781 432	4 663 303	13,97%	-2,47%
92813	PROPRETE URBAINE	425 400	383 580	321 900	315 083	-17,86%	-2,12%
92814	ECLAIRAGE PUBLIC	293 000	279 339	306 000	285 102	2,06%	-6,83%
92823	ESPACES VERTS URBAINS	1 285 600	1 261 033	1 272 710	1 229 302	-2,52%	-3,41%
92824	AMENAGEMENT URBAIN	358 305	422 132	458 180	500 263	18,51%	9,18%
928	AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS	2 362 305	2 346 084	2 358 790	2 329 750	-0,70%	-1,23%
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 920 à 928		19 706 095	19 098 713	20 814 193	20 235 484	5,95%	-2,78%

Plus de la moitié des dépenses supplémentaires de 2014 (par rapport au CA 2013) se concentre sur trois services :

- 9261 Service aux aînés : + de 300K€ supplémentaires (développement des services des établissements d'accueil de personnes âgées),
- 92413 Piscine : + de 200K€ supplémentaires après la réouverture de l'établissement en octobre 2013,

- 92251 Restauration scolaire : + de 150K€ supplémentaires pour prendre en compte la comptabilisation des dépenses du personnel sur les nouvelles activités du service, dont les NAP.

a.2) Les recettes

Les recettes de fonctionnement, hors produits de cessions et placements financiers s'élèvent à 24 589 294,85 € en 2014, soit une évolution de 4,66 % par rapport à 2013. Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des recettes non affectées :

EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES NON AFFECTEES

		CA 2013	CA 2014	Ecart		
				€	%	
ETAT	7411	DOTATION FORFAITAIRE	4 813 024	4 578 598	-234 426	-4,87%
	74123	DOTATION SOLIDARITE URBAINE	3 741 388	3 942 717	201 329	5,38%
	745	DOTATION SPECIALE INSTITUTEURS	2 808	2 808	0	0,00%
	74127	DOTATION NATIONALE DE PEREQUATION	417 671	402 381	-15 290	-3,66%
	74837	DOTATION DE DEVELOPPEMENT URBAIN	572 576	702 936	130 360	22,77%
	7323	AUTRES DOTATIONS	657	657	0	0,00%
	932	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS NON AFFECTEES DE L'ETAT	9 548 124	9 630 097	81 973	0,86%
	7482	ETAT - COMPENSATION POUR PERTE TA	75	0	-75	-100,00%
	74833	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DE LA TP	71 478	56 261	-15 217	-21,29%
	74834	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TF	103 158	81 975	-21 183	-20,53%
	74835	ETAT - COMPENSATION AU TITRE DES EXO. DE TH	432 437	442 346	9 909	2,29%
	933	IMPOTS ET TAXES NON AFFECTEES	607 148	580 582	-26 566	-4,38%
	TOTAL ETAT		10 155 272	10 210 679	55 407	0,55%
MENAGES	TAXE HABITATION	2 577 313	2 578 461	1 148	0,04%	
	73111 TAXE FONCIERE BATI	2 671 301	2 651 458	-19 843	-0,74%	
	TAXE FONCIERE NON BATI	11 676	12 598	922	7,90%	
	TOTAL MENAGES	5 260 290	5 242 517	-17 773	-0,34%	
MEL	7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	2 098 509	2 098 509	0	0,00%
	7322	DOTATION DE SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	441 656	432 532	-9 124	-2,07%
	7325	FONDS NATIONAL DE PEREQUATION INTERCOMMUNAL ET COMMUNAL	159 992	232 815	72 823	45,52%
	TOTAL MEL	2 700 157	2 763 856	63 699	2,36%	
DIVERS	7381	DROITS DE MUTATION	366 837	365 122	-1 715	-0,47%
	7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	192 886	177 347	-15 539	-8,06%
	7343 & 7368	AUTRES TAXES (TLPE, TAXE PYLONE ELECTRIQUE...)	22 042	17 133	-4 909	-22,27%
	TOTAL DIVERS	581 765	559 601	-22 164	-3,81%	
TOTAL RECETTES		18 697 484	18 776 653	79 169	0,42%	

L'évolution de la dotation globale de fonctionnement à la baisse (-234K€), impactant la dotation forfaitaire, correspond à la première année de l'effort demandé aux collectivités territoriales et l'application d'une réfaction qui sera de plus en plus importante jusqu'en 2017.

Par ailleurs, les recettes de compensations fiscales ont diminué de 27K€ par rapport à l'année précédente.

Le renforcement des dispositifs de péréquation verticale et horizontale permet encore cette année de contrebalancer l'effet des réductions d'enveloppes de dotation.

Ainsi, la Ville a bénéficié, compte tenu de ses indicateurs sociaux et financiers, d'un abondement de la dotation de solidarité urbaine (+201K€) et de la revalorisation du fonds national de péréquation intercommunal (+73K€).

La part communale des droits de mutation liée aux transactions immobilières sur le territoire s'est maintenue au même niveau que l'année précédente.

Les bases locatives ont été revalorisées mécaniquement en fonction du taux repris dans la loi de finances 2014 à hauteur de 0,9 %. Cependant, la variation du produit perçu a été finalement inférieur (perte d'assiette d'imposition avec les diverses démolitions).

Les taux communaux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière) sont demeurés inchangés en 2014.

	Bases 2013	Produits 2013	Bases 2014	Produits 2014	Δ% bases
TH	13 491 031	2 577 313	13 445 277	2 578 461	-0,34%
TF	15 279 183	2 671 301	15 285 772	2 651 458	0,04%
TFNB	26 460	11 676	25 904	12 598	-2,10%

Par ailleurs, l'ensemble des produits issus de la participation financière des usagers sur des services tarifés de la commune, d'une part, et des partenaires institutionnels (Région, Département, Métropole Européenne de Lille, Caisse d'Allocations Familiales) sur des actions spécifiques liées en particulier à l'enfance et à la jeunesse, d'autre part, représente un montant total de 5 415 513 €, soit une hausse de 13,9 % par rapport à l'année 2014 (4 754 347 €).

Cette augmentation trouve son origine dans trois raisons principales :

- versement du fonds d'amorçage des rythmes scolaires (+69K€),
- réouverture de la piscine en année complète (+141K€),
- augmentation des remboursements des frais de personnels par les établissements pour personnes âgées (au même titre que l'augmentation des frais constatés à la fonction 9261) : +316K€.

Enfin, les intérêts 2014 perçus au titre du placement des valeurs mobilières s'élèvent à 69 712,43 €.

Le bilan de la section de fonctionnement s'établit donc comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
920 - 928 Charges et recettes ventilées	20 235 487	5 415 513
932 Dotations		8 927 068
933 Impôts et taxes		9 146 556
Solde intermédiaire - Epargne de gestion 2014		3 253 650
Opérations financières	8 967	69 712
Dotations de Développement Urbain		703 029
Indemnité de sinistre salle de sports des Provinces		327 416
Cessions immobilières		2 250
Solde intermédiaire - Epargne nette disponible 2014		4 347 090

L'épargne dégagée sur la base des seules opérations courantes de la Ville s'établit en 2014 à hauteur de 3 253 650 €, inférieure à celle constatée en 2013 (3 699 199 €). L'augmentation des recettes courantes n'a en effet pas compensé totalement celle des dépenses.

Par ailleurs, l'ajout des produits exceptionnels (dont une indemnité de sinistre) et de la Dotation de Développement Urbain, permet à l'épargne nette disponible qu'il est possible d'affecter à l'ensemble des opérations d'équipement, d'atteindre 4 347 090 €.

b) Section d'investissement

La section d'investissement fait apparaître un niveau de dépenses à hauteur de 7 733 980,26 € et des recettes propres d'investissement consolidées à hauteur de 3 446 615,13 €.

b.1) Travaux du Programme de Rénovation Urbaine

Les travaux de reconstruction de la salle de spectacles Allende ont débuté en 2014 et ont généré des paiements à hauteur de 1 050K€ (travaux et maîtrise d'œuvre).

Les opérations de requalification des espaces publics – « Nouveau Mons » ont déclenché des appels de fonds de la SEM Ville Renouvelée pour un montant de 2 173K€ ; dans le cadre de ces opérations, quelques dépenses ont été réglées en direct par la Ville (marché complémentaire étude programmiste, tranchée pour éclairage, travaux voie nouvelle n° 3, viabilisation terrain C1-C2) pour un montant total de 108K€.

Dans le cadre de la restructuration de la galerie de l'Europe, des appels de fonds ont été demandés par la SEM Ville Renouvelée pour un montant de 2 766K€.

Enfin, l'aménagement et le raccordement au réseau de chauffage de la Maison des associations ont été mandatés à hauteur de 164K€.

b.2) Travaux du programme d'équipement

Ce programme concerne toutes les opérations hors PRU et maintenance. En 2014, les dépenses ont principalement concerné :

- l'assistance maîtrise d'œuvre du système de vidéo protection pour 12 K€,
- les travaux d'extension de la piscine pour 329K€,
- la fin des travaux de reconstruction de la salle des sports des Provinces pour 137K€,
- la fin des travaux d'aménagement du parc du Barœul pour 16K€.

b.3) Travaux de maintenance

En 2014, il est possible de retenir les principales opérations suivantes concernant les travaux de maintenance sur le patrimoine bâti et non-bâti de la Ville :

- équipements administratifs : travaux de menuiserie de l'Hôtel de Ville (39K€), marché complémentaire logiciel Concerto (18K€), création du nouveau site internet de la Ville et acquisition divers matériel informatique et mobilier (32K€), aménagement logement du Barœul (18K€),
- équipements techniques : acquisition divers matériels et véhicules (48K€),
- équipements scolaires : travaux dans les écoles (246K€), équipement des restaurants scolaires (45K€), acquisition matériel informatique, mobilier et matériel divers (45K€),
- équipements culturels : acquisition d'instruments de musique (21K€), travaux de réfection du parquet et d'étanchéité des voûtes de la salle d'exposition du Fort (36K€), acquisition matériel audio (18K€),
- équipements sportifs : travaux et aménagement salles de sport (21K€), aménagement de la salle « la briqueterie » (14K€),

- entretiens divers : entretien réseau éclairage public (47K€), réfection du monument aux morts (52K€), remise en sécurité des aires de jeux (12K€), acquisition matériels espaces verts (63K€).

b. 4) Recettes d'investissement

La majeure partie des recettes perçues en investissement en 2014 concerne le Programme de Rénovation Urbaine :

- acomptes de la Région pour la requalification des espaces publics du « Nouveau Mons » (778K€),
- subvention ADEME pour la qualité énergétique de la construction de l'école maternelle le Petit Prince (186K€),
- solde de subvention ANRU pour l'expertise complémentaire HQE (55K€),
- avance de subvention ANRU pour la construction de la salle Allende (45K€),
- acompte de participation ANRU à la reconfiguration du réseau de chauffage urbain (38K€),
- subvention de l'étude commerciale pour la galerie de l'Europe (9K€),
- avance de subvention ANRU et réserve parlementaire pour la Maison des associations (8K€).

Les autres principales subventions perçues en 2014 concernent l'extension de la piscine municipale (181K€ reçus de la Métropole Européenne de Lille) et la rénovation et l'équipement de 2 terrains synthétiques (60K€ de la part de la Région et 24K€ de la part de la Fédération Française de Football).

L'échéance d'un placement financier (OAT) en cours d'année a permis d'enregistrer une recette de 542K€.

Enfin, le niveau des dépenses réalisées en 2013 a permis l'encaissement d'un Fonds de Compensation sur la TVA à hauteur de 1 442K€.

La synthèse du budget de la section d'investissement est la suivante :

	DEPENSES	RECETTES
Opérations d'équipement	7 733 980	1 441 211
<i>dont investissements hors PRU et maintenance</i>	543 611	249 724
<i>dont Programme de Rénovation Urbaine</i>	6 356 672	1 128 057
<i>dont Programme de Maintenance</i>	833 697	63 430
Opérations d'équipement non affectés (FCTVA, TLE)		1 463 342
Opérations financières		542 063
Total des opérations d'investissement	7 733 980	3 446 616
Besoin (-) ou Excédent (+) de Financement 2014		-4 287 365

L'ensemble des opérations de dépenses et de recettes d'investissement fait apparaître un besoin de financement consolidé à hauteur de 4,29M€.

c) Bilan de l'exercice 2014

En ce qui concerne les opérations réelles, la section d'investissement présente un solde déficitaire de 4 287 365,13 € et la section de fonctionnement un solde excédentaire de 4 347 090,49 €. Pour ces opérations, l'exercice est donc excédentaire à hauteur de 59 725,36 €.

Pour ce qui est des opérations d'ordre (reprise des travaux en régie, dotation aux amortissements et provisions...), la section d'investissement présente un solde positif de 542 663,49 € et la section de fonctionnement un solde négatif de 460 888,25 €. Contrairement aux années précédentes, les deux sections ne s'équilibrent pas car la Ville a dû opérer, à la demande du trésorier, une reprise sur provisions effectuées entre 2005 et 2010 et n'ayant pas donné lieu à paiement. Les opérations d'ordre de section à section présentent donc un résultat excédentaire de 81 775,24 €.

Par conséquent, l'exercice 2014 repris de manière isolée présente un solde final excédentaire à hauteur de **141 500,60 €** (59 725,36 € + 81 775,24 €).

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opération réelles			
Mandats émis	20 244 454,36 €	7 733 980,26 €	27 978 434,62 €
Titres émis	24 591 544,85 €	3 446 615,13 €	28 038 159,98 €
<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>4 347 090,49 €</i>	<i>-4 287 365,13 €</i>	<i>59 725,36 €</i>
Opération d'ordre			
Mandats émis	612 962,45 €	70 298,96 €	683 261,41 €
Titres émis	152 074,20 €	612 962,45 €	765 036,65 €
<i>Sous-total opération d'ordre</i>	<i>-460 888,25 €</i>	<i>542 663,49 €</i>	<i>81 775,24 €</i>
Résultat de l'exercice	3 886 202,24 €	-3 744 701,64 €	141 500,60 €
Exc. de fonc. capitalisés		6 114 476,53 €	6 114 476,53 €
Résultat antérieur reporté	1 462 025,54 €	-6 172 010,90 €	-4 709 985,36 €
Résultat cumulé	5 348 227,78 €	-3 802 236,01 €	1 545 991,77 €
Restes à réaliser en dépenses		287 455,03 €	287 455,03 €
Restes à réaliser en recettes			
Solde des restes à réaliser		-287 455,03 €	-287 455,03 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	5 348 227,78 €	-4 089 691,04 €	1 258 536,74 €

En reprenant les résultats antérieurs, le solde de la section de fonctionnement s'établit donc à 5 348 227,78 € (opérations réelles 4 347 090,49 € – opérations d'ordre 460 888,25 € + résultat antérieur 1 462 025,54 €). De même, pour la section d'investissement, en reprenant le résultat antérieur et les excédents de fonctionnement capitalisés en investissement, le solde de la section s'établit à – 3 802 236,01 € (opérations réelles - 4 287 365,13 € + opérations d'ordre 542 663,49 € - résultat antérieur 6 172 010,90 € + excédents de fonctionnement capitalisés 6 114 476,53 €). Le résultat cumulé de l'exercice 2014 présente donc un solde excédentaire à hauteur de **1 545 991,77 €** (5 348 227,78 € - 3 802 236,01 €).

Par ailleurs, il a été enregistré en fin d'exercice 287 455,03 € de restes à réaliser en dépenses, qu'il faut déduire de ce résultat.

Compte tenu de cette analyse, il est donc possible de constituer une réserve d'épargne en fonctionnement pour l'exercice 2015 à hauteur de **1 258 536,74 €**.

B – BUDGET ANNEXE - PATRIMOINE LOCATIF

Ce budget annexe comporte l'ensemble des dépenses et recettes correspondant à la gestion du patrimoine locatif de la Ville : garages, restaurant du Fort, centre Vauban, salle des fêtes du Fort, salles du Barœul, salle des fêtes Marie Curie. S'y ajoutent depuis peu les charges de copropriété des cellules de la Galerie Europe et les recettes de location de certaines de ces cellules.

La gestion de ce patrimoine locatif s'exprime au travers d'un budget annexe au budget principal de la Ville car la location de ces salles relève d'une activité commerciale sur un secteur concurrentiel et est, à ce titre, assujettie à la TVA.

Les loyers perçus sont consacrés à la maintenance, à l'amélioration qualitative de ces équipements et aux charges de copropriété.

a) Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse en 2014 de plus de 61 % par rapport à l'année précédente.

Ce résultat s'explique principalement par la prise en charge des taxes foncières des nouvelles acquisitions de la Ville dans la galerie Europe et par le transfert dans le budget Patrimoine Locatif des propriétés louées (restaurant du Fort, cellules de la galerie Europe déjà propriétés de la Ville avant l'ANRU).

D'autre part, les acquisitions de la Ville au niveau de la galerie Europe ont également généré une forte hausse des charges de copropriété.

Nature	Intitulé	CA 2013	CA 2014	Ecart	
				€	%
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES	46 886,80 €	33 176,25 €	-13 710,55 €	-29,24%
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	4 389,96 €	3 597,45 €	-792,51 €	-18,05%
614	CHARGES LOCATIVES ET DE CO PROPRIETE	44 690,65 €	85 154,01 €	40 463,36 €	90,54%
6152	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS IMMOBILIERS	2 180,59 €	3 393,46 €	1 212,87 €	55,62%
61558	AUTRES BIENS MOBILIERS	1 041,41 €	1 630,54 €	589,13 €	56,57%
6156	MAINTENANCE	3 465,63 €	3 869,31 €	403,68 €	11,65%
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	201,76 €	203,39 €	1,63 €	0,81%
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 450,83 €	10 656,84 €	2 206,01 €	26,10%
63512	TAXES FONCIERES	0,00 €	38 336,00 €	38 336,00 €	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	111 307,63 €	180 017,25 €	68 709,62 €	61,73%
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	3,71 €	0,43 €	-3,28 €	-88,41%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3,71 €	0,43 €	-3,28 €	-88,41%
668	AUTRES CHARGES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
66	CHARGES FINANCIERES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
673	TITRES ANNULES	85,70 €	0,00 €	-85,70 €	
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	156,77 €	0,00 €	-156,77 €	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	242,47 €	0,00 €	-242,47 €	-100,00%
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	111 553,81 €	180 017,68 €	68 463,87 €	61,37%

Les recettes de fonctionnement sont en baisse de presque 22 %, principalement du fait d'un manque de recettes de locations. En effet, plus encore que l'année précédente, la démolition de la salle de spectacles Allende au cours du mois de novembre 2013 et la nécessité de reconfigurer la salle des fêtes du Fort pour accueillir les spectacles ont limité les plages d'accessibilité de cette salle à d'éventuelles locations.

Nature	Intitulé	CA 2013	CA 2014	€	%
7083	LOCATIONS DIVERSES	99 822,41 €	54 304,19 €	-45 518,22 €	-45,60%
70832	LOCATIONS DIVERSES		16 286,66 €	16 286,66 €	
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES PRESTATIONS DE SERVICE	99 822,41 €	70 590,85 €	-29 231,56 €	-45,60%
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	0,00 €	3 142,00 €	3 142,00 €	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00 €	3 142,00 €	3 142,00 €	
773	MANDATS ANNULES	1 158,91 €	6 091,64 €	4 932,73 €	425,64%
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 260,93 €	1,11 €	-1 259,82 €	-99,91%
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 419,84 €	6 092,75 €	3 672,91 €	325,72%
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	102 242,25 €	79 825,60 €	-22 416,65 €	-21,93%

b) Section d'investissement

Les dépenses d'investissement en 2014 ont concerné principalement :

- pour les travaux de bâtiment la fin de la rénovation de la salle Marie Curie pour un montant de 21K€ et la rénovation du parvis de la salle du Fort pour 7,7K€,
- pour les acquisitions de mobilier, des chaises et leurs chariots de transport pour la salle du Fort (31K€).

Nature	Intitulé	CA 2013	CA 2014	€	%
2131	CONSTRUCTION BATIMENTS	29 355,68 €	29 670,43 €	314,75 €	1,07%
2184	MOBILIER		31 311,95 €	31 311,95 €	
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 040,00 €	2 040,00 €	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	29 355,68 €	63 022,38 €	33 666,70 €	114,69%
1651	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	1 720,27 €	3 781,10 €	2 060,83 €	119,80%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 720,27 €	3 781,10 €	2 060,83 €	119,80%
	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	31 075,95 €	66 803,48 €	35 727,53 €	114,97%

Les recettes d'investissement se caractérisent en 2014 par l'enregistrement de cautions préalables à l'occupation des équipements communaux en forte baisse.

Nature	Intitulé	CA 2013	CA 2014	€	%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS PERCUS		76,22 €	76,22 €	
1651	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	5 730,09 €	457,32 €	-5 272,77 €	-92,02%
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 730,09 €	533,54 €	-5 196,55 €	-92,02%
	TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	5 730,09 €	533,54 €	-5 196,55 €	-92,02%

c) Bilan de l'exercice 2014

En ce qui concerne les opérations réelles, la section de fonctionnement présente un solde déficitaire de 100 192,08 € et la section d'investissement un solde déficitaire de 66 269,94 €. Pour ces opérations, l'exercice est donc déficitaire à hauteur de 166 462,02 €.

Pour ce qui est des opérations d'ordre, les deux sections s'équilibrent par la dotation et le constat des amortissements (23 057,00 €).

Par conséquent, l'exercice 2014 repris de manière isolée présente un solde final excédentaire à hauteur de **- 166 462,02 €**.

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opération réelles			
Mandats émis	180 017,68 €	66 803,48 €	246 821,16 €
Titres émis	79 825,60 €	533,54 €	80 359,14 €
<i>Sous-total opération réelles</i>	<i>-100 192,08 €</i>	<i>-66 269,94 €</i>	<i>-166 462,02 €</i>
Opération d'ordre			
Mandats émis	23 057,00 €	0,00 €	23 057,00 €
Titres émis	0,00 €	23 057,00 €	23 057,00 €
<i>Sous-total opération d'ordre</i>	<i>-23 057,00 €</i>	<i>23 057,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
Résultat de l'exercice	-123 249,08 €	-43 212,94 €	-166 462,02 €
Exc. de fonc. capitalisés		0,00 €	0,00 €
Résultat antérieur reporté	72 302,22 €	178 802,79 €	251 105,01 €
Résultat cumulé	-50 946,86 €	135 589,85 €	84 642,99 €
Restes à réaliser en dépenses		7 128,50 €	7 128,50 €
Restes à réaliser en recettes			
Solde des restes à réaliser		-7 128,50 €	-7 128,50 €
Résultat cumulé avec restes à réaliser	-50 946,86 €	128 461,35 €	77 514,49 €

En reprenant les résultats antérieurs, le solde de la section de fonctionnement s'établit donc à - 50 946,86 € (*opérations réelles - 100 192,08 € - opérations d'ordre 23 057,00 € + résultat antérieur 72 302,22 €*). De même, pour la section d'investissement, en reprenant le résultat antérieur, le solde de la section s'établit à 135 589,85 € (*opérations réelles - 66 269,94 € + opérations d'ordre 23 057,00 € + résultat antérieur 178 802,79 €*). Le résultat cumulé de l'exercice 2014 présente donc un solde excédentaire à hauteur de **84 642,99 €** (- 50 946,86 € + 135 589,85 €).

Par ailleurs, il a été enregistré en fin d'exercice 7 128,50 € de restes à réaliser en dépenses, qu'il faut déduire du résultat cumulé d'investissement.

Le conseil municipal est invité à se prononcer sur le Compte Administratif 2014 de la Ville et de son budget annexe « gestion du patrimoine locatif ».